

Bulletin d'abonnement

Mes coordonnées :

- Monsieur Madame Autre (Établissement public/entreprise/Etc.)

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

E-mail Tél

- J'accepte que la revue *Découverte* m'informe par mail à chaque nouvelle parution

(Conformément à la loi RGPD, vous pouvez vous désinscrire à tout moment en nous contactant à revue@universcience.fr)

Je souhaite m'abonner à la revue *Découverte* pour 1 an soit 4 numéros au tarif de :

- 25 € - France (Métropolitaine et DOM-TOM)
 35 € ou plus – Abonnement de soutien
 20 € - Tarif réservé aux titulaires du Pass Universcience, aux adhérents de la SAPADE ou aux retraités d'Universcience.
 N° de Pass Universcience : N° adhérent SAPADE : Retraité Universcience
 31 € - Pour les lecteurs résidant à l'étranger
 Supplément envoi par Avion 15 €

Je souhaite effectuer le paiement de mon abonnement de la manière suivante :

- Par virement bancaire à l'ordre de EPPDCSI Agence comptable – *Merci d'indiquer « Revue Découverte + votre nom et prénom ou organisme » en intitulé du virement et de nous communiquer la référence du virement, si possible. Une fois la réception confirmée par notre agence comptable, nous mettrons en place votre abonnement.*

RIB – Identifiant nationale de compte bancaire							
Code Banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB	Domiciliation			
10071	75000	00001000045	42	TTPARIS RGF			
IBAN (International Bank Account Number)							
				BIC			
FR76	1007	1750	0000	0010	0004	542	TRPUFRP1

- Chèque bancaire français (à l'ordre de l'Agent comptable de l'EPPDCSI)
 Mandat administratif via Chorus - *Toute commande passée par un établissement public doit être formalisée par un bon de commande numéroté, tamponné, daté et signé.*

J'envoie mon bulletin d'abonnement

- Par mail ✉ revue@universcience.fr
 Par courrier postal – avec mon chèque bancaire le cas échéant - à l'adresse suivante :
Cité des sciences et de l'industrie, Revue *Découverte*, 30 Avenue Corentin-Cariou 75930 Paris cedex 19

Pour tout renseignement : ☎ 01 40 74 80 93 ✉ revue@universcience.fr

Les abonnements ne sont servis qu'après réception du règlement et ne sont pas rétroactifs